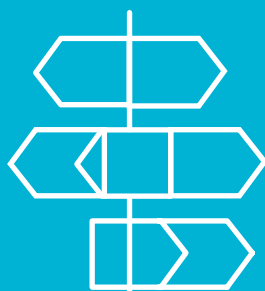


Regards croisés sur l'intérim

1

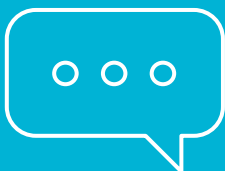
Image
de l'intérim

JUIN 2018



Sommaire

- 1. Opinion détaillée à l'égard de l'intérim5**
- 2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim8**
- 3. Des agences d'emploi toujours bien positionnées dans les pratiques et la perception de leur efficacité 13**
- 4. Focus sur le CDI intérimaire : une notoriété qui ne cesse de progresser...18**
- 5. ... en partie aux dépends de son acceptabilité 19**



ÉCHANTILLON INTERROGÉ



1 000

salariés intérimaires ayant réalisé au moins une mission d'intérim au cours de l'année écoulée



1 000

personnes du **grand public**
(salariés du public, salariés du privé,
demandeurs d'emploi, étudiants)



INTERVIEWS
RÉALISÉES EN
LIGNE PAR BVA

1. Opinion détaillée à l'égard de l'intérim

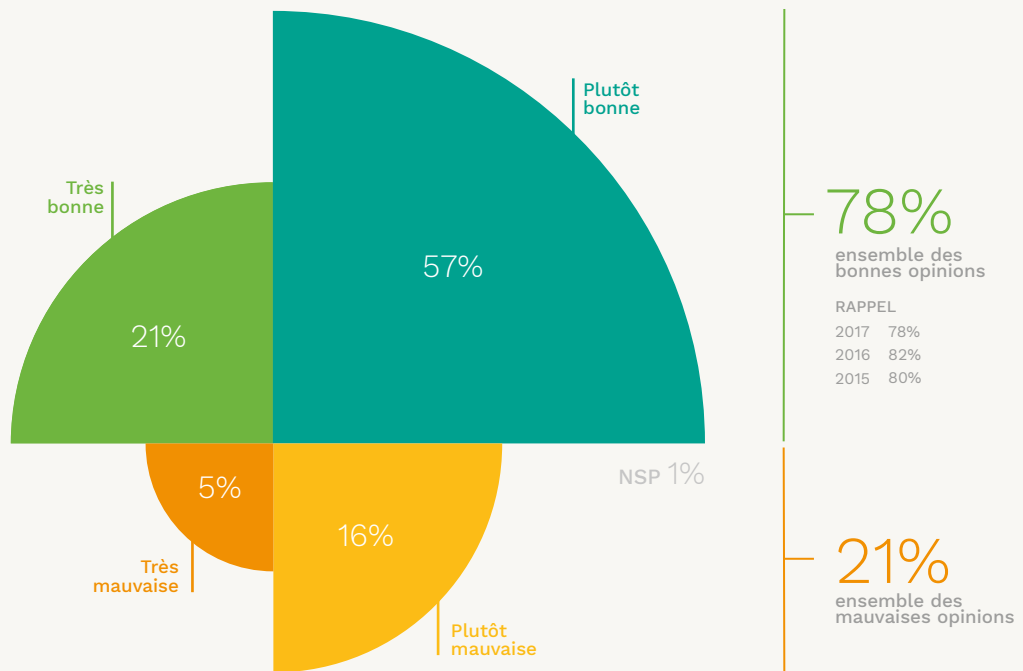
Une bonne opinion de l'intérim qui se maintient auprès des intérimaires

QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires



Les intérimaires ayant travaillé en 2017 affichent comme les cohortes précédentes une **bonne opinion de l'intérim** (78%).

21% ont une **très bonne opinion** de l'intérim.



Malgré des évocations spontanées plutôt ambivalentes

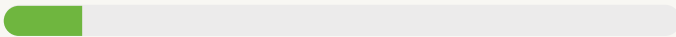
QUESTION

Lorsque l'on vous parle de l'intérim, quelles sont les trois mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?

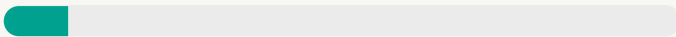


RÉPONDANTS ▶ intérimaires

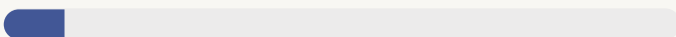
Précarité



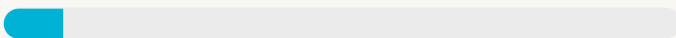
Temporaire



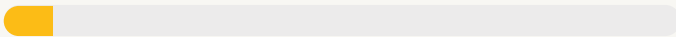
Salaire



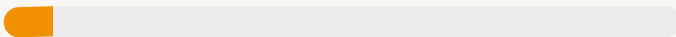
Flexibilité



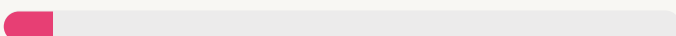
Travail



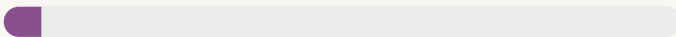
Mission



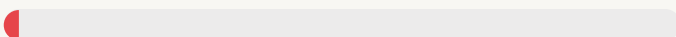
Liberté



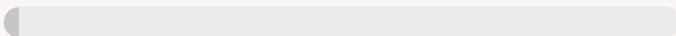
Rapide



Diversification



Expérience



Il est notable que les évocations spontanées font très majoritairement référence à des **éléments factuels ou d'utilité**, (salaire, travail, mission, etc.). La notion de précarité, elle, porte principalement sur la **crainte de perdre son travail** (non exclusive à l'intérim, cette inquiétude se retrouvant chez la plupart des salariés), mais aussi sur le fait que les missions sont courtes et ne permettent pas le plus souvent de faire des projets à long terme (crédit immobilier par exemple).

Deux éléments sont au final interrogés au travers de la précarité, **le statut** d'une part qui ne favorise pas la projection dans l'avenir, **l'intensité d'exercice** qui n'apporte pas toujours suffisamment de visibilité.

Une bonne opinion également maintenue auprès du grand public

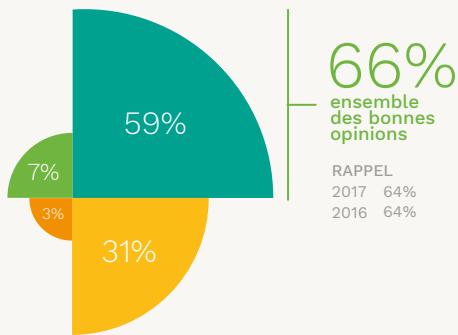
QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?

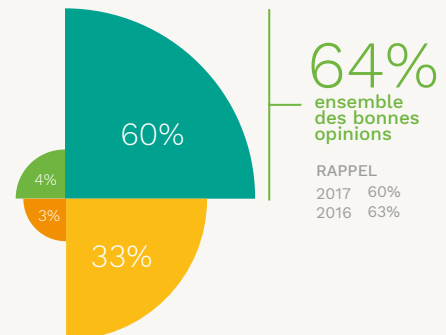


RÉPONDANTS ► grand public

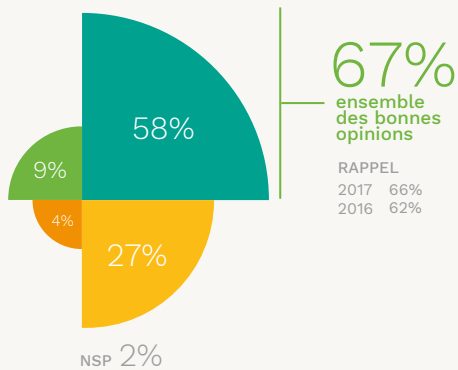
Salariés du privé



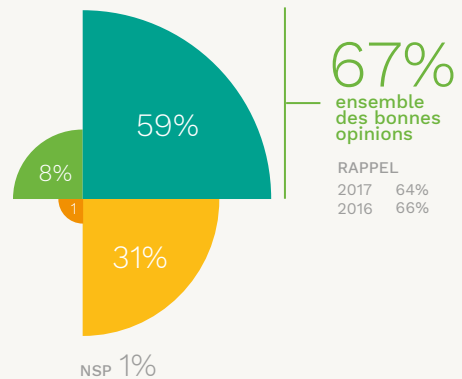
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Très bonne opinion ● Plutôt bonne opinion ● Plutôt mauvaise opinion ● Très mauvaise opinion

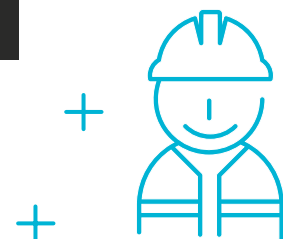
Près des **2/3**

des interviewés déclarent avoir une **bonne image de l'intérim**, quelle que soit la cible interrogée.

L'image de l'intérim est convergente quel que soit le statut du public interrogé.



Des perceptions **stables** dans le temps.



2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim

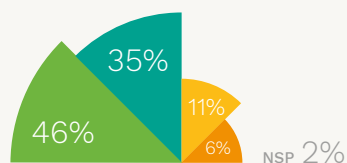
Un bon apport perçu de l'intérim dans les parcours professionnels des personnes ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée

QUESTION

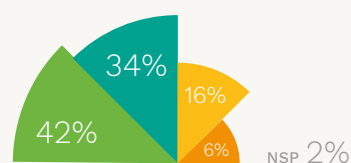
D'une manière générale, l'intérim vous a-t-il apporté quelque chose en ce qui concerne... ?



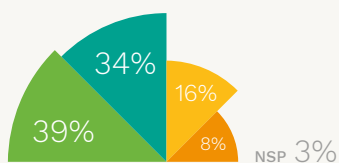
RÉPONDANTS ► intérimaires



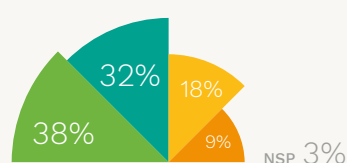
Votre capacité d'adaptation



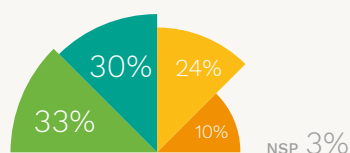
L'acquisition de nouvelles compétences et/ou qualifications



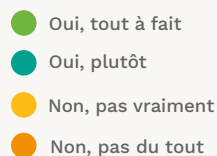
Votre expérience du travail en équipe



Votre autonomie



Votre sens des responsabilités



Comme les années précédentes, les intérimaires ayant effectué une mission en 2017 estiment que l'intérim leur a apporté quelque chose en ce qui concerne :

81%

leur capacité d'adaptation

76%

l'acquisition de nouvelles compétences

73%

l'expérience du travail en équipe

70%

l'autonomie

63%

le sens des responsabilités

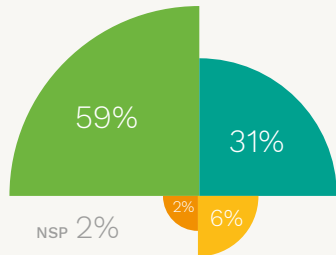
Pour illustrer ces bonnes opinions : une utilité de l'intérim perçue sur l'ensemble des composantes du développement professionnel des intérimaires

QUESTION

Selon vous un passage dans l'intérim est-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile pour... ?

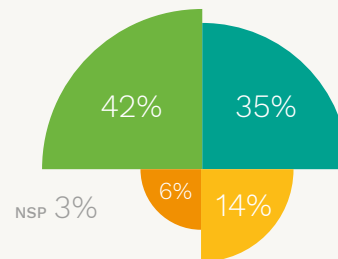


RÉPONDANTS ► intérimaires



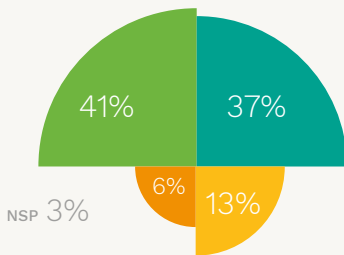
Acquérir une expérience professionnelle

90%
ensemble utile



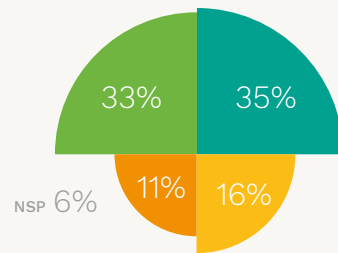
Se former

77%
ensemble utile



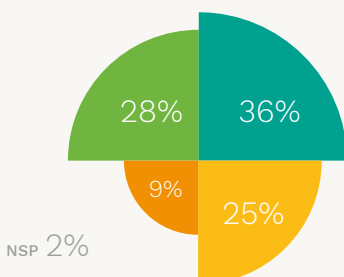
Apprendre différents métiers

78%
ensemble utile



Financer ses études

68%
ensemble utile



Trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée

64%
ensemble utile



9/10^e

des intérimaires de 2017 estiment que l'intérim leur a été utile pour acquérir une expérience professionnelle.

Des perceptions stables sur les dernières années.



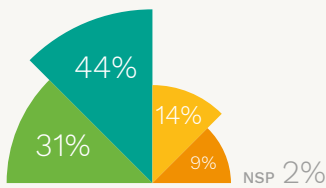
Parmi les critères de satisfaction, la qualité de la relation avec les agences d'emploi et l'intérêt du travail

QUESTION

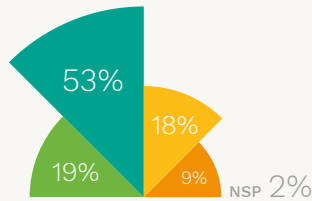
Par rapport à votre expérience du travail en intérim, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait en ce qui concerne...



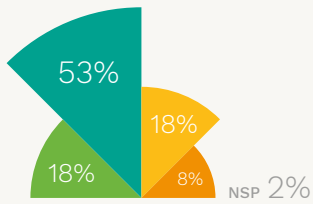
RÉPONDANTS ▶ intérimaires



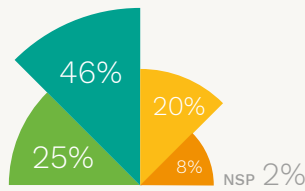
La qualité de la relation avec votre ou vos agences d'intérim/agences d'emploi



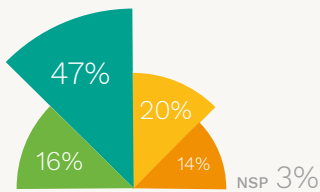
L'intérêt du travail



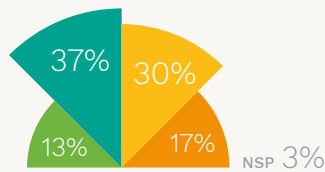
L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée



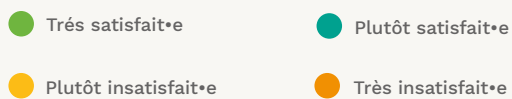
La rémunération



Les délais entre les missions



La reconnaissance professionnelle



3/4

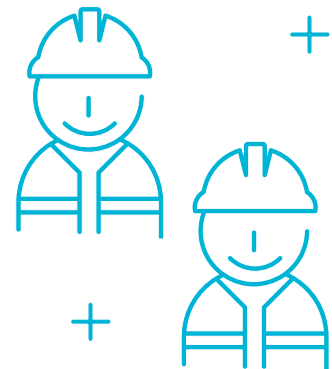
des intérimaires ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée ont exprimé leur **satisfaction vis-à-vis de la qualité de la relation avec leur(s) agence(s) d'intérim.**

plus des

2/3

sont satisfaits



- de l'intérêt du travail (72%).
- de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (72%).
- de la rémunération (71%).



L'intérim apparaît comme un moyen plus qu'une fin

QUESTION

Pour vous, travailler en intérim est quelque chose ...?

RÉPONDANTS ▶  intérimaires +  grand public

Qui est essentiellement une solution d'attente en cas de difficultés sur le marché du travail

Qui est utile pour démarrer sur le marché du travail mais qui doit durer peu de temps

Qui est utile et qui peut être une bonne solution pendant plusieurs années

NSP



 Intérimaires



37%



23%
-4pts



39%
+3pts



2%

 Salariés du privé



41%



44%



14%



1%

 Salariés du public



44%




42%



13%



1%

 Demandeurs d'emploi



48%




32%



20%



1%

 Étudiants



41%



43%



15%



1%



Pour toutes les catégories interrogées, l'intérim demeure **une solution utile** mais qui ne s'inscrit pas sur une logique de longue durée.

39%

des intérimaires sont davantage enclins à considérer l'intérim comme une **solution qui peut durer plusieurs années**. Un chiffre en augmentation (+ 3 points).

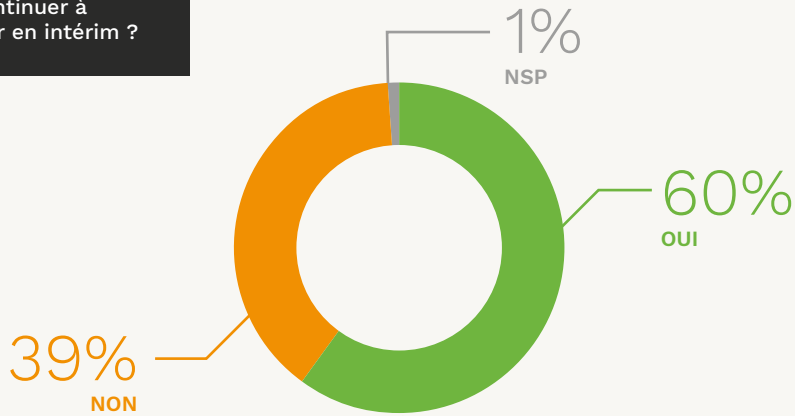


L'avenir dans l'intérim

QUESTION

Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?

RÉPONDANTS ▶  intérimaires

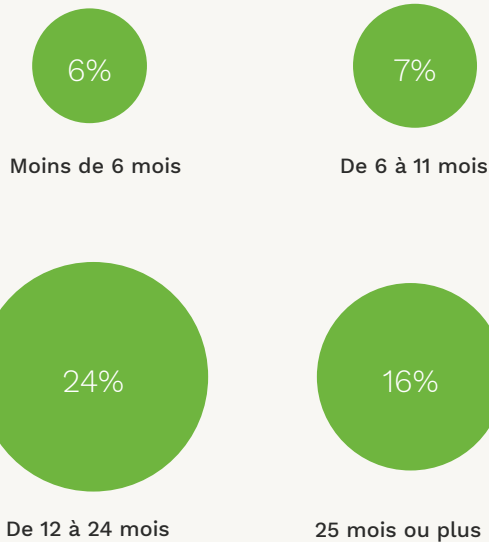


60%

des intérimaires de 2017 pensent **continuer à travailler** en intérim.

QUESTION

Pendant combien de temps pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



ÉCHANTILLON ▶  60% OUI



40%

des intérimaires interrogés déclarent vouloir travailler en intérim **au moins encore 1 an** (stable).

3. Des agences d'emploi toujours bien positionnées dans les pratiques et la perception de leur efficacité

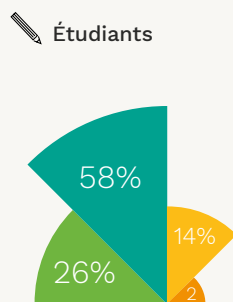
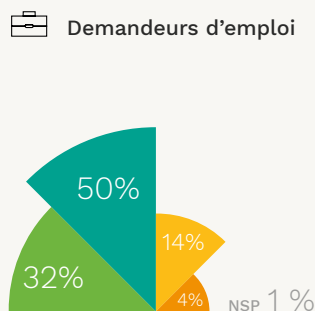
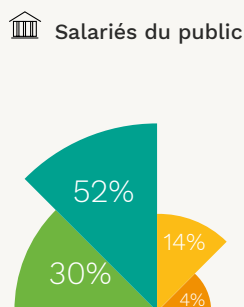
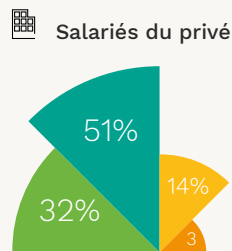
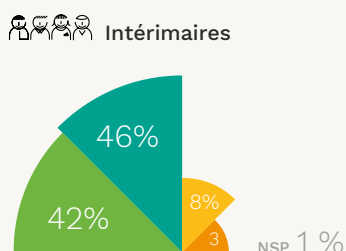
L'intérim, une alternative que l'on conseillerait majoritairement aux proches en recherche d'emploi

QUESTION

Conseilleriez-vous à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim ?



RÉPONDANTS ▶ intérimaires grand public



- Certainement
- Probablement
- Probablement pas
- Certainement pas



près de

9/10^e

des salariés intérimaires conseillerait à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim, dont 42% certainement.

Un haut niveau de recommandation que l'on retrouve auprès de l'ensemble des catégories d'actifs et des étudiants.

Des **perceptions stables** depuis plusieurs années.

L'ensemble des cibles du grand public seraient prêtes à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver un emploi...

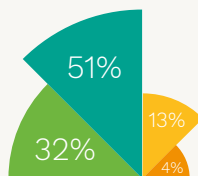
QUESTION

Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous adresser à une agence d'intérim / agence d'emploi pour retrouver un emploi ?

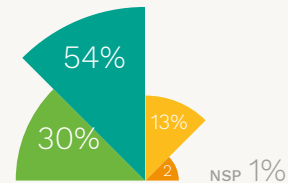


RÉPONDANTS ► grand public

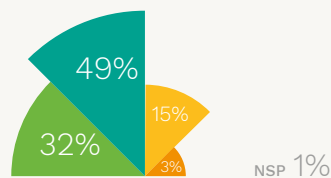
Salariés du privé



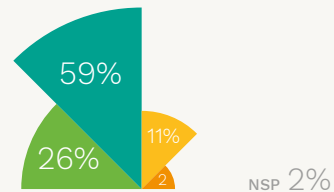
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Oui, certainement
 ● Oui, probablement
 ● Non, probablement pas
 ● Non, certainement pas



Le grand public (hors retraités) s'accorde dans la perception des agences d'emploi.

4/5 des interviewés au moins déclarent être **prêts à s'adresser aux agences d'intérim** pour retrouver (ou trouver) un emploi.

Des **perceptions stables** au cours des dernières années.

... et estiment que les agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi

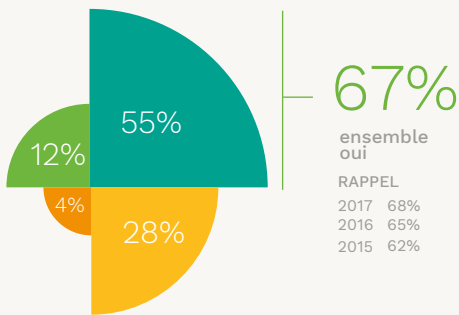
QUESTION

Selon vous, les agences d'intérim/agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?

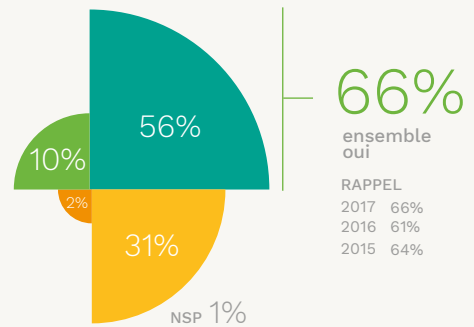


RÉPONDANTS ► grand public

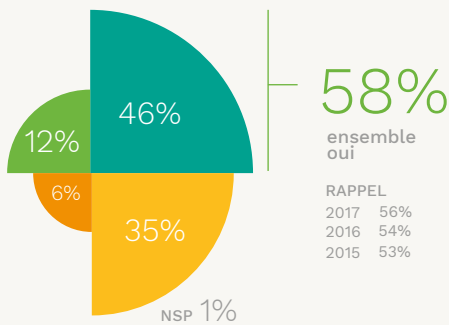
Salariés du privé



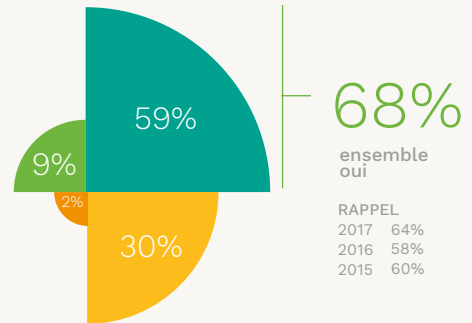
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



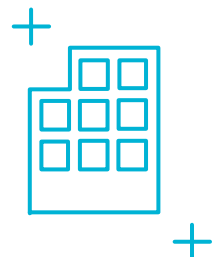
Étudiants



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout

Une large majorité du grand public (hors retraités) considère que les agences d'intérim / agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi.

Des résultats en constante progression à l'exception des salariés du public (stable depuis 2015).

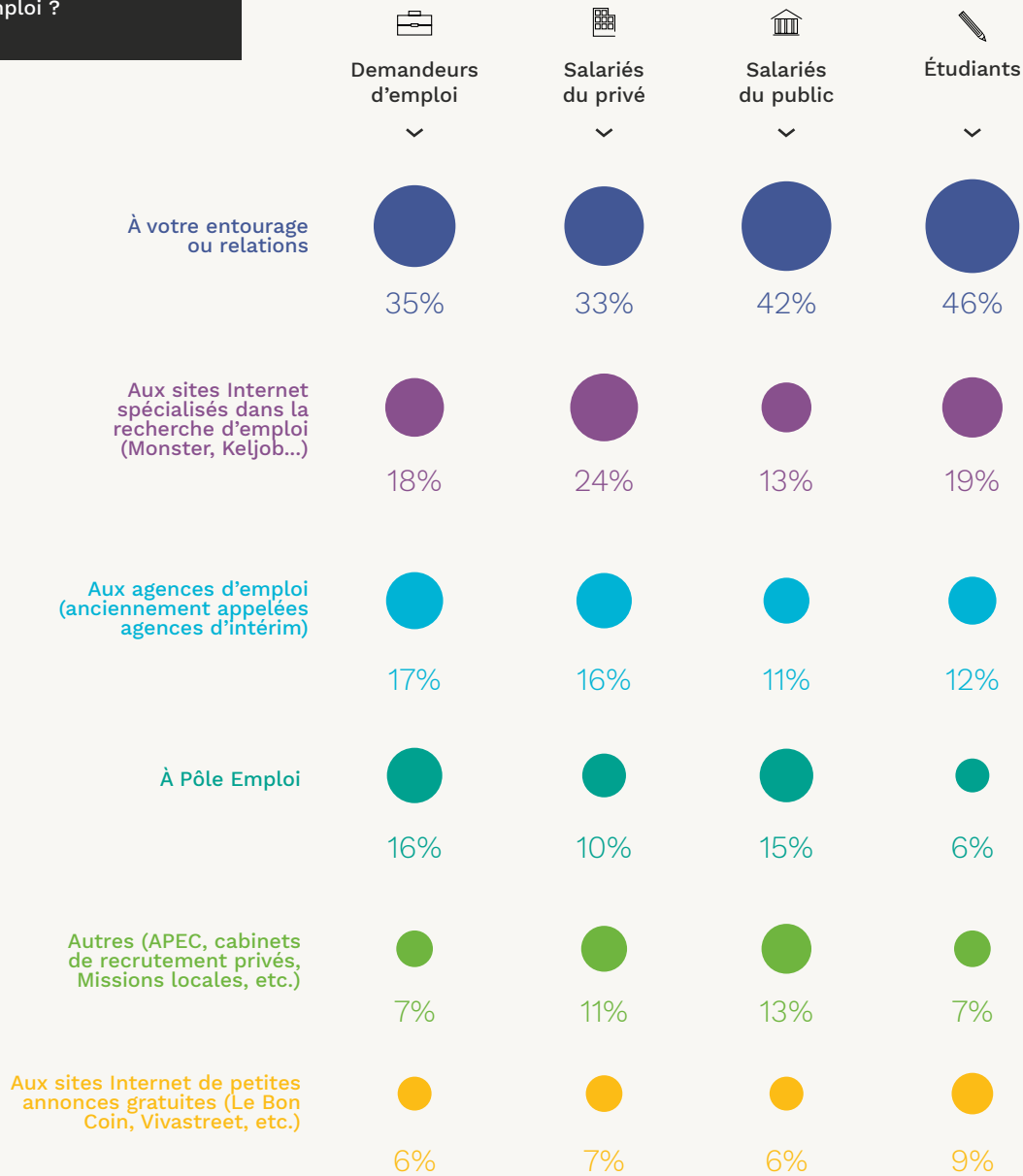


Des agences d'emploi bien placées parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi

QUESTION

À qui feriez-vous le plus confiance pour (re)trouver un emploi ?

RÉPONDANTS ►  grand public



Si l'entourage ou les relations sont les principaux acteurs de confiance pour les différentes cibles, les **agences d'emploi sont bien placées** parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi.

L'ensemble des cibles affiche cette année **une confiance accrue aux sites Internet spécialisés**.

Près de la moitié des demandeurs d'emploi ont contacté une agence d'emploi dans le cadre de leur recherche

QUESTION

Dans le cadre de votre recherche d'emploi, quel(s) acteur(s) de l'emploi avez-vous contactés ?

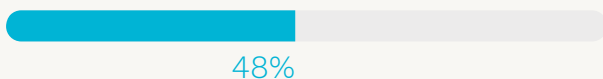


RÉPONDANTS ▶ demandeurs d'emploi

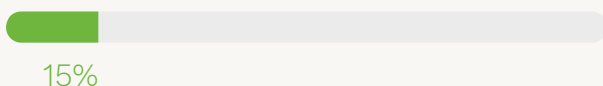
Pôle Emploi



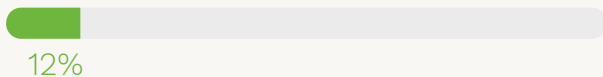
Une agence d'emploi (agence d'intérim)



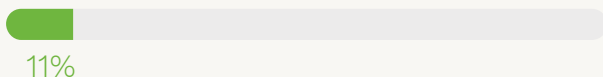
Une Mission locale



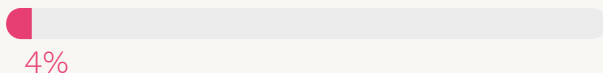
L'APEC



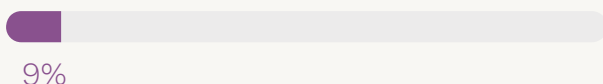
Un cabinet de recrutement



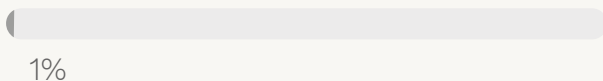
Une Chambre des métiers



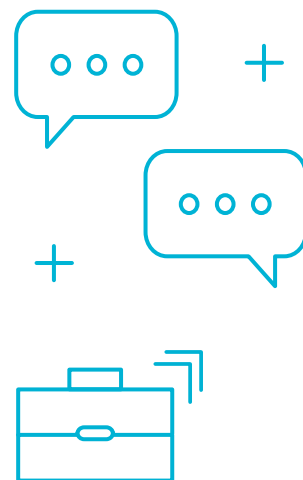
Autres



NSP



Plusieurs réponses possibles
Total supérieur à 100%



Avec

48%

les agences d'emploi / agences d'intérim sont le **deuxième acteur le plus contacté** lors de leur recherche d'emploi derrière Pôle Emploi.

+7 points

Une pratique qui se renforce positivement par rapport à 2017 (plus haut niveau observé depuis 2015).

4. Focus sur le CDI intérimaire : une notoriété qui ne cesse de progresser...

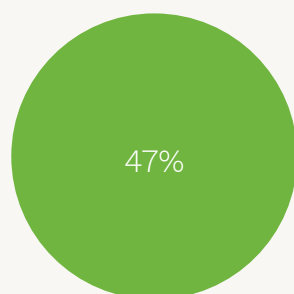
Une notoriété du CDI intérimaire en progression constante

QUESTION

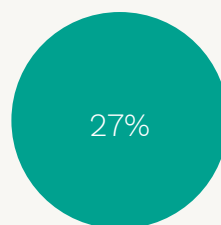
Avez-vous déjà entendu parler du CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



Oui, et vous savez précisément de quoi il s'agit

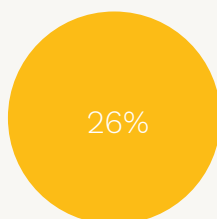


Oui, vous en avez entendu parler ne serait-ce que de nom

74%

ensemble oui

RAPPEL
2017 71%
2016 62%
2015 45%



Non, vous n'en avez jamais entendu parler

1

NSP

NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.



La connaissance du CDI intérimaire est en progression auprès des intérimaires (74% en 2018).

+3 points par rapport à 2017.

+28 points par rapport à 2015.

47% déclarent même savoir précisément de quoi il s'agit.



5. ... en partie aux dépends de son acceptabilité

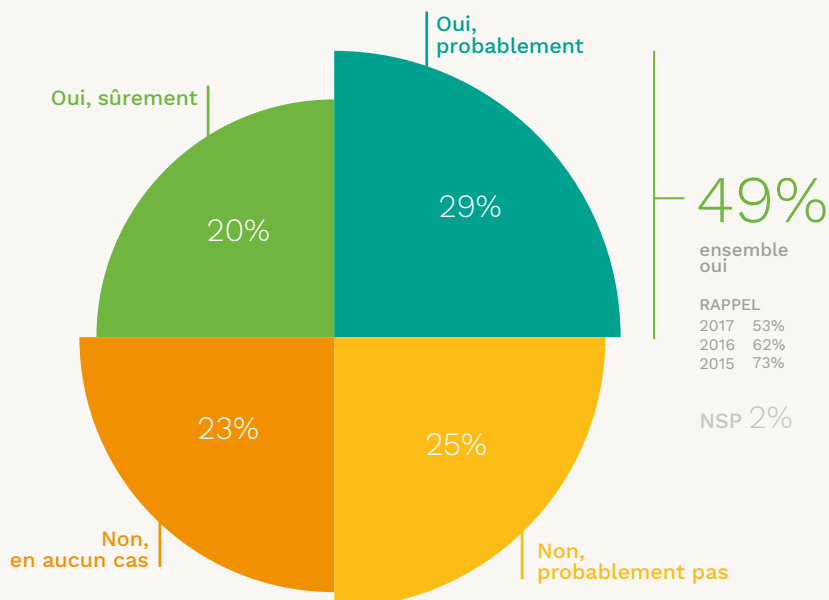
Des intérimaires de moins en moins nombreux à déclarer qu'ils accepteraient ce type de contrat si une agence d'emploi leur en proposait un

QUESTION

Vous-même, accepteriez-vous ce type de contrat (CDI intérimaire) si une agence d'intérim / agence d'emploi vous le proposait ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires



NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

À noter que les indicateurs présentés ici ont vocation à suivre dans la durée les évolutions de la connaissance et du positionnement des intérimaires vis-à-vis du dispositif. Pendant les premières années, alors que le dispositif monte en charge, il est normal de recenser des variations importantes d'une année sur l'autre, qui se stabiliseront avec le temps.



Près de **la moitié des intérimaires** accepteraient un CDI Intérimaire si cela leur était proposé.

Ce résultat est en constante baisse auprès des intérimaires :

-4 points par rapport à 2017.



Les raisons d'accepter ce type de contrat tiennent avant tout à l'idée que cela permet de garantir une stabilité financière, une sécurité

QUESTION

Pour quelles raisons accepteriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

1

Car on signe un CDI ce qui veut dire stabilité financière, sécurité d'emploi, confiance, motivation, congés payés

2

Car j'en ai besoin, ça correspond à ma situation (besoin d'argent, proche de la retraite, demande de crédit, je suis en CDI-I...)

3

Car on peut avoir des propositions régulières de missions et variées

4

Car le CDI-I offre des possibilités d'évolution (formations, expérience à long terme...)

QUESTION

Pour quelles raisons refuseriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

1

Car on perd de notre flexibilité, notre autonomie (manque de choix, contrainte de déplacements, contrainte sur les congés...)

2

Car c'est désavantageux pour les intérimaires, aucune reconnaissance, pas d'évolution

3

Car ça ne correspond pas à mon projet, à ma situation actuelle, à mes besoins

4

Car le salaire est trop bas en CDI-I, précarité par rapport à un CDI classique

NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE CDI INTÉRIMAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE



WWW.OBSERVATOIRE-INTERIM-RECRUTEMENT.FR

Regards croisés sur l'intérim

Parcours et stratégies
d'emploi

2

JUIN 2018



Sommaire

Partie 1

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM 7

**1. Une évolution des profils
d'intérimaires à l'entrée en intérim8**

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?16

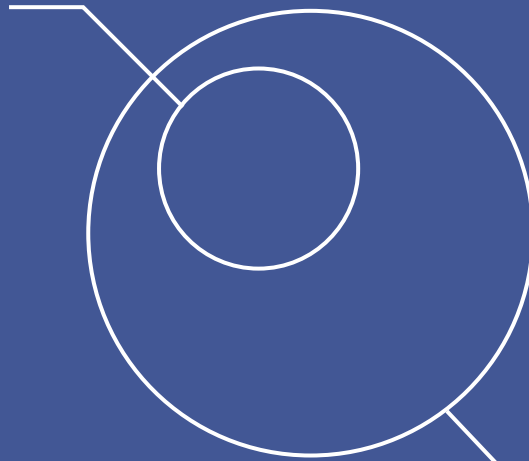
PARTIE 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN 19



**EN MARS 2018, 1 500 INTÉRIMAIRES
ONT ÉTÉ INTERROGÉS.**

500
nouveaux entrants
depuis 2016
(première inscription en
intérim entre 2016 et 2017
et en mission d'intérim
en mars 2017)



1 500
intérimaires
en mars 2017
(première inscription en
intérim avant 2016 ou entre
2016 et 2017, donc quelle que
soit l'ancienneté)



**INTERROGÉS
PAR TÉLÉPHONE
PAR BVA**

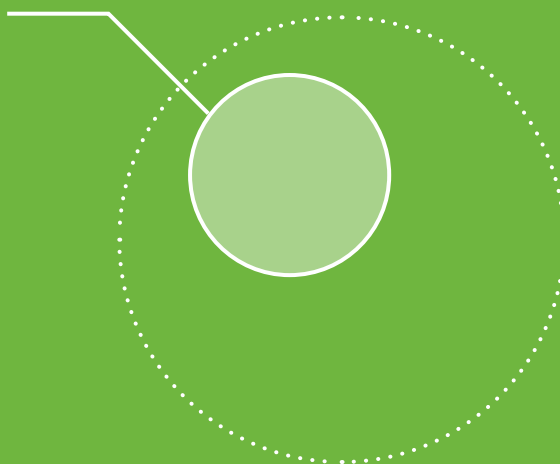
Partie 1

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM

Dans cette partie, les nouveaux entrants relatent leurs parcours professionnels avant l'expérience de l'intérim.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
depuis 2016
(première inscription en
intérim entre 2016 et 2017
et en mission d'intérim en
mars 2017)



1. Une évolution des profils d'intérimaires à l'entrée en intérim

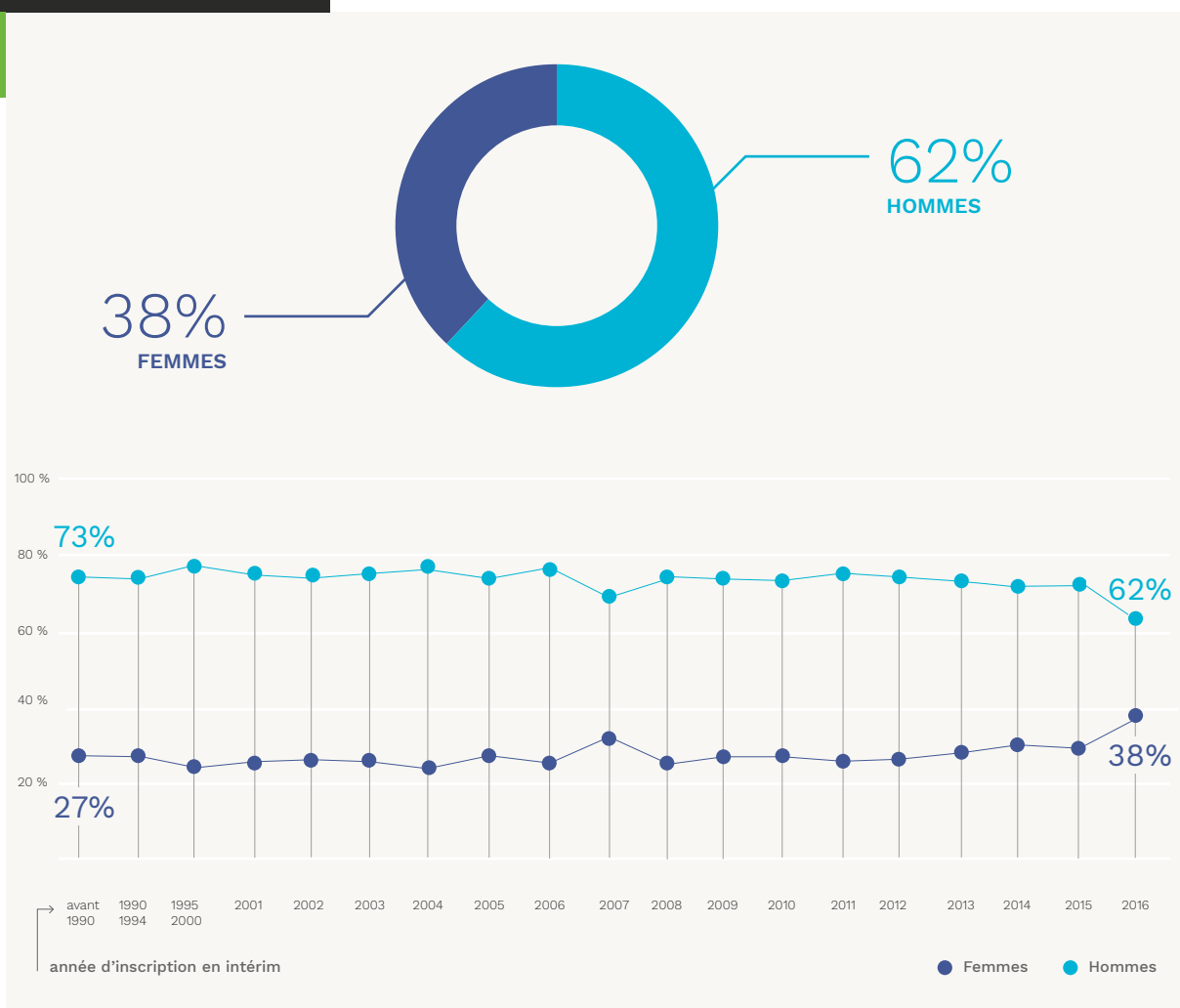
Une population majoritairement masculine qui tend néanmoins à se féminiser

Répartition hommes / femmes des personnes entrées en intérim en 2016 / 2017

POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



près des
2/3
des nouveaux entrants en intérim sont des **hommes**.

Une part **en baisse** par rapport aux cohortes de nouveaux entrants des périodes précédentes.

Une baisse qui peut s'expliquer par un **moindre recours à l'intérim par les entreprises industrielles (en proportion)** au profit du tertiaire.

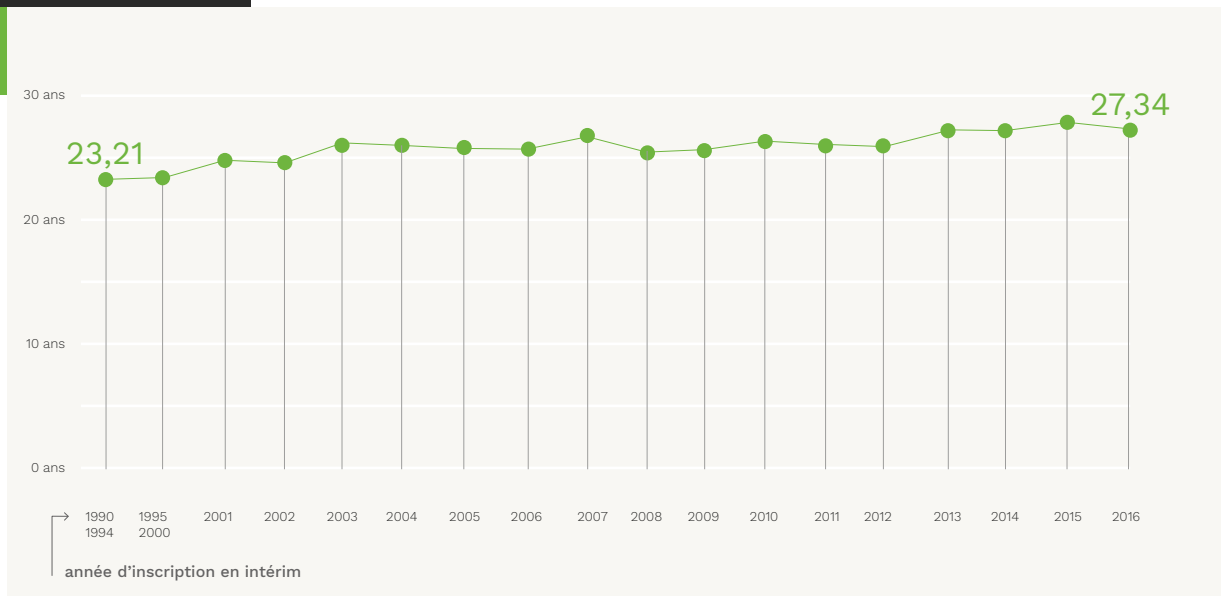
Une première inscription en agence d'emploi qui arrive de plus en plus tard dans la vie des individus

Évolution de l'âge moyen d'entrée en intérim

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

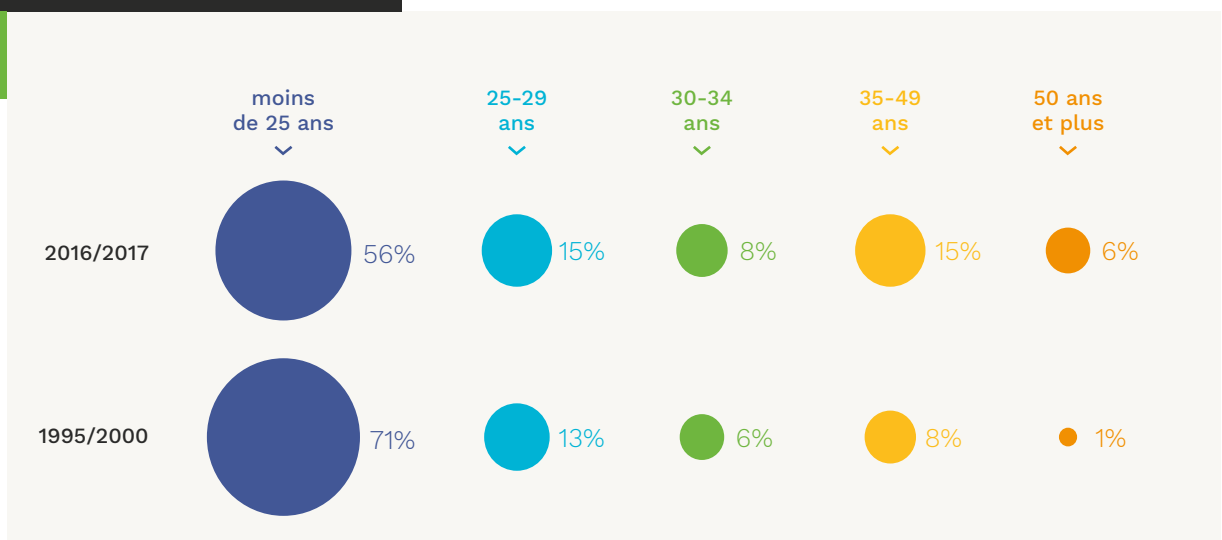


Âge de la première inscription dans une agence d'intérim / agence d'emploi

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



27 ans

C'est l'âge moyen des intérimaires lors de leur inscription en agence d'emploi.

+4 ans

L'âge moyen d'entrée en intérim est passé d'environ 23 ans à 27 ans entre les années 1990/1994 et aujourd'hui.

56%

des intérimaires inscrits au cours de l'année écoulée avaient moins de 25 ans au moment de l'inscription.

Nathan, 26 ans,

S'est inscrit en intérim il y a moins d'1 an après une 1ère expérience professionnelle significative en CDD.



« Je finissais un CDD de 3 ans et voulais préparer un concours. L'intérim me permettait de gagner un peu d'argent pendant cette période. »

Sylvie, 42 ans,

S'est inscrite pour la 1ère fois en agence d'emploi tout de suite après avoir passé son bac.



« Je me suis inscrite en intérim tout de suite après mon bac car à l'époque c'était simple de trouver du travail. Mon bac ne me plaisait pas forcément, cela me permettait de trouver un 1er emploi dans un domaine différent. »

Adel, 50 ans

Entré en intérim suite à une période sans emploi.



« A l'époque j'étais inscrit à l'ANPE mais je ne trouvais pas d'emploi. Je me suis dit que l'intérim serait une 2^{nde} chance et en plus le salaire était intéressant. »

Ibrahim, 42 ans,

Est entré en intérim suite à un licenciement économique.



« J'ai été très longtemps en CDI dans une grande entreprise. A la suite d'un licenciement économique, j'ai été dans l'obligation de m'inscrire dans une agence d'intérim. »

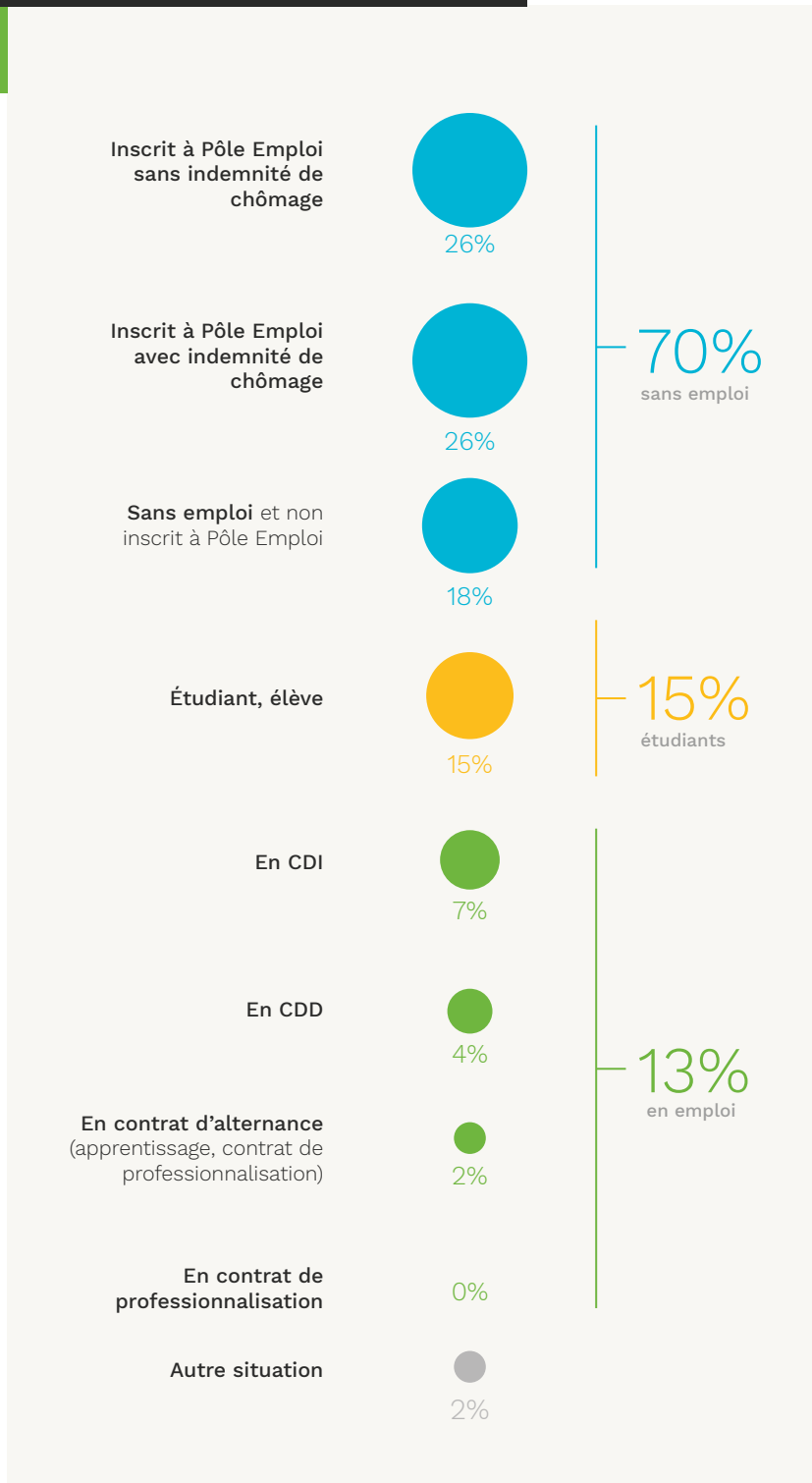
Au moment de leur inscription, plus des 2/3 des personnes entrées en intérim en 2016 / 2017 étaient sans emploi

QUESTION

Quelle était votre situation professionnelle principale au moment de votre inscription en agence d'intérim / agence d'emploi ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2016/2017
 en mission d'intérim : mars 2017
 interrogés : mars 2018



70%

des nouveaux entrants en 2016 / 2017 étaient sans emploi au moment de leur inscription en agence d'intérim / agence d'emploi, dont 52% inscrits à Pôle emploi (avec ou sans indemnité) et 18% non inscrits.

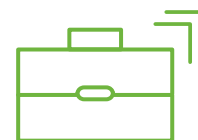
15%

étaient étudiants.

13%

étaient en emploi que ce soit en CDI, CDD ou en alternance.

Ces personnes ont ainsi pu connaître diverses situations professionnelles avant leur 1^{ère} inscription.



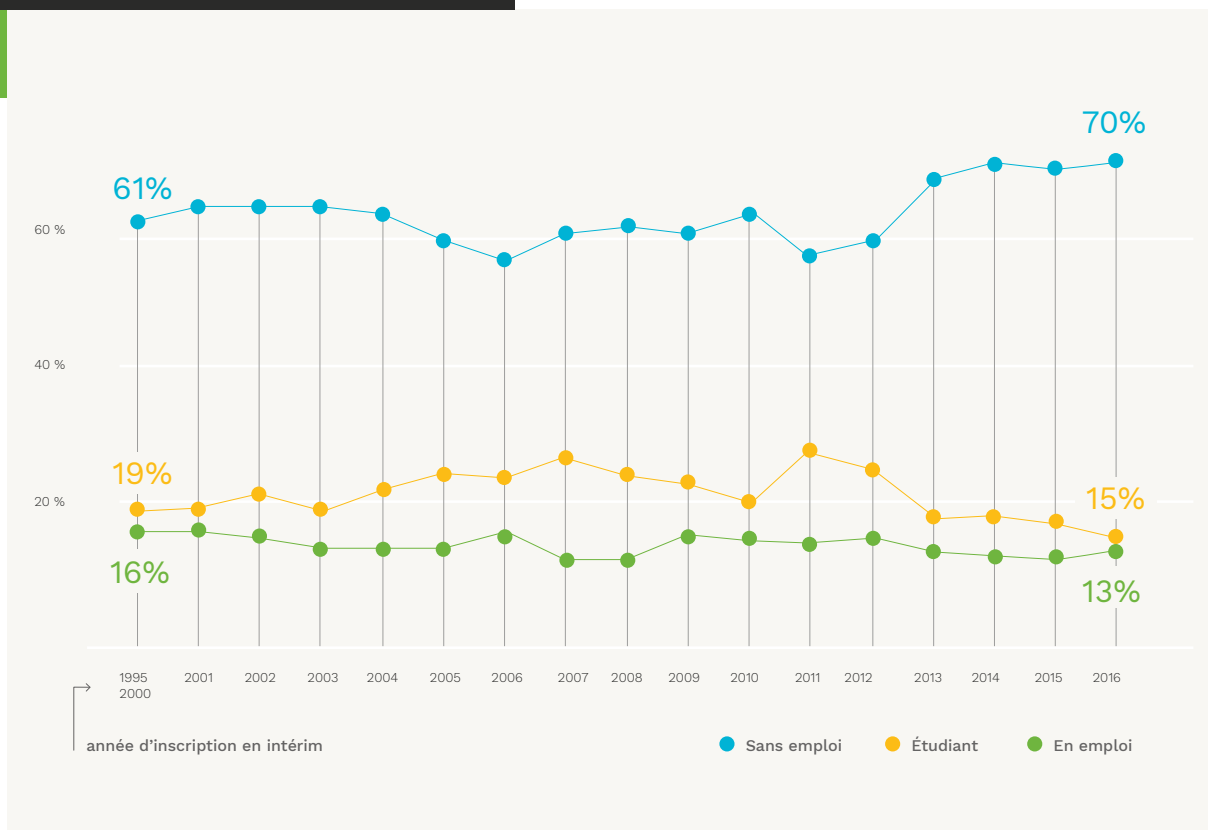
Des équilibres que l'on observe depuis plusieurs décennies malgré des fluctuations conjoncturelles

Situation professionnelle au moment de la 1^{ère} inscription en agence d'emploi selon la date d'inscription

POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



Quelle que soit la période étudiée **les nouveaux entrants en intérim sont majoritairement sans emploi** au moment de leur 1^{ère} inscription.

Les proportions varient néanmoins de manière assez sensible selon **le contexte économique et social de la période étudiée.**

On notera par exemple au lendemain de la crise financière de l'été 2011, une plus forte proportion d'étudiants ayant recours à l'intérim pour s'insérer sur un marché de l'emploi particulièrement atone à ce moment là, dans une logique d'accès à l'emploi accrue (cf. page 16) pour ces individus.

Une majorité de personnes entrées en intérim en 2016 / 2017 avaient néanmoins déjà fait l'expérience du CDI ou du CDD

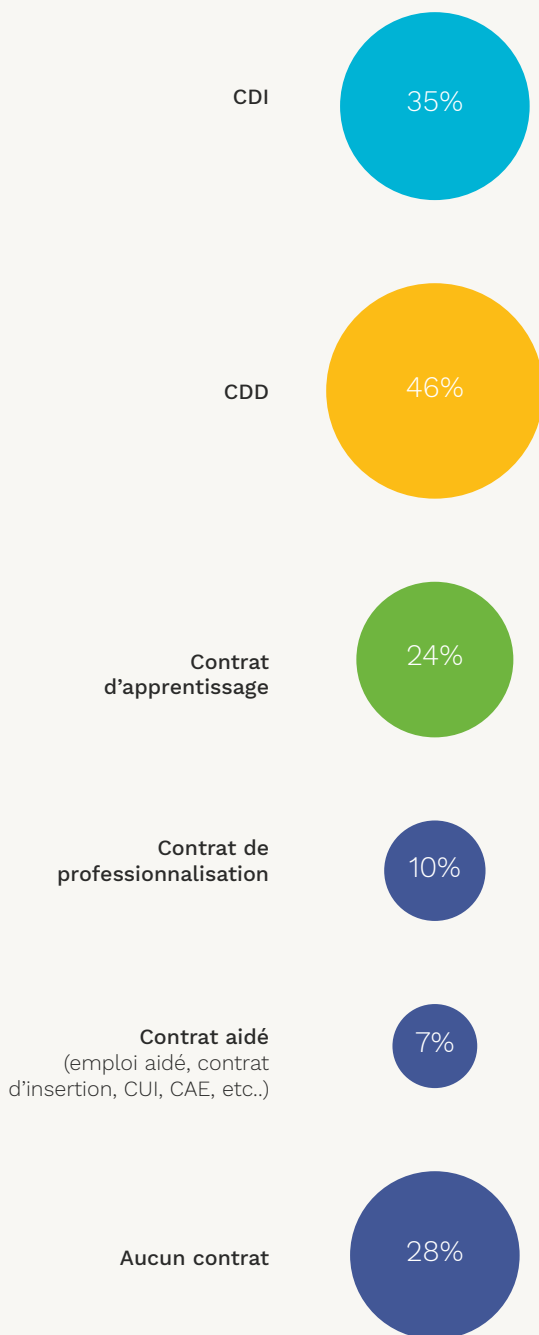
QUESTION

Avant votre entrée en intérim, aviez-vous déjà été employé·e dans une entreprise en... ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



près de

2/3

des nouveaux entrants en 2016 / 2017 ont connu **au moins une expérience de CDI ou CDD** avant leur entrée en intérim (63%).

plus de

1/3

déclare avoir connu une expérience en CDI.

près de

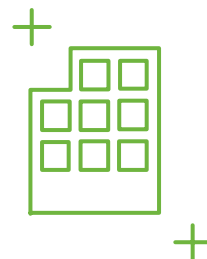
1/2

ont été en CDD avant leur inscription en agence d'emploi.

plus de

1/4

n'avaient donc connu **aucune autre forme d'emploi** avant.

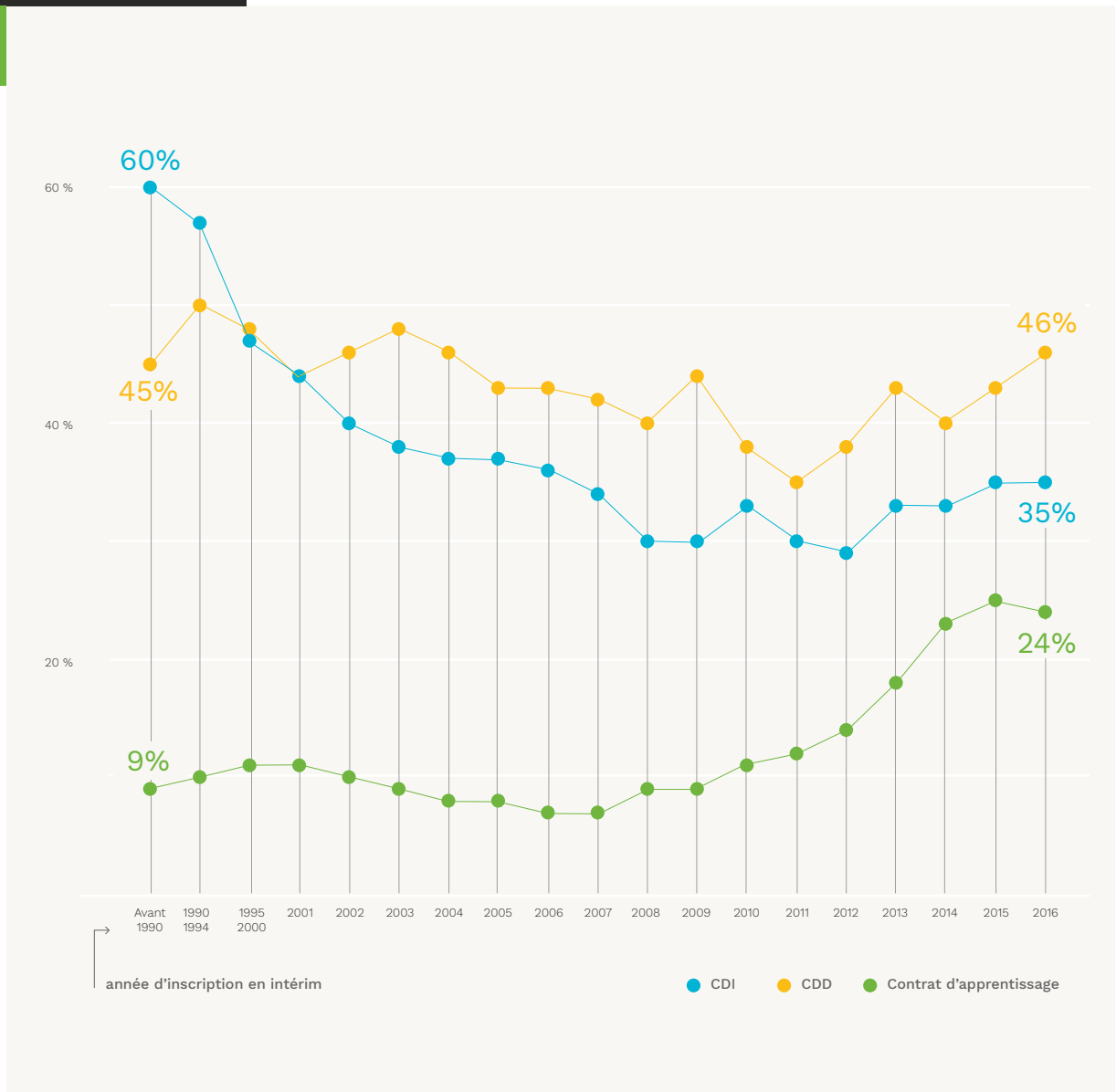


Une nette baisse de l'expérience du CDI des individus avant leur entrée en intérim

Évolution de l'expérience d'autres contrats selon la date d'entrée

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



L'expérience du CDD reste relativement stable :

entre **40%**
et **50%**
selon les périodes.

CDI

-25 points

Une baisse significative de l'expérience préalable en CDI : ils étaient 60% à en avoir fait l'expérience avant 1990, ils ne sont que 35% en 2016.

Apprentissage

+13 points

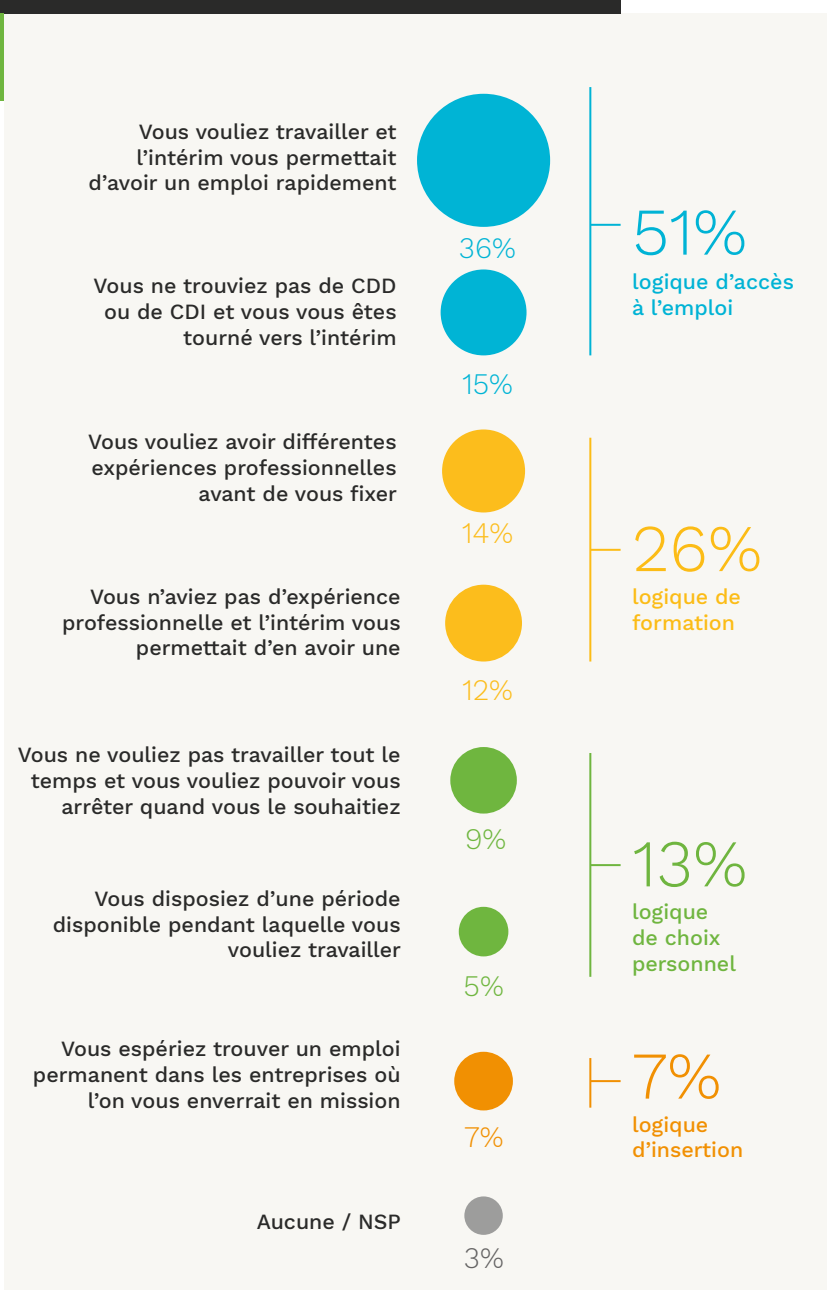
Une augmentation rapide de l'expérience en contrat d'apprentissage depuis 2010.

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?

Le besoin de travailler rapidement reste la principale raison du recours à l'intérim mais ne doit pas masquer la diversité des parcours amenant au travail temporaire

QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?



POPULATION ▶

nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



1/2

des nouveaux entrants s'inscrivent en intérim dans une logique d'accès à l'emploi : avoir un emploi rapidement, dans un certain nombre de cas faute de CDI ou CDD.

Plus de

1/4

étaient dans une logique de formation : avoir différentes expériences professionnelles et/ou acquérir une 1^{ère} expérience professionnelle.

Des logiques d'entrée en intérim stables au cours du temps

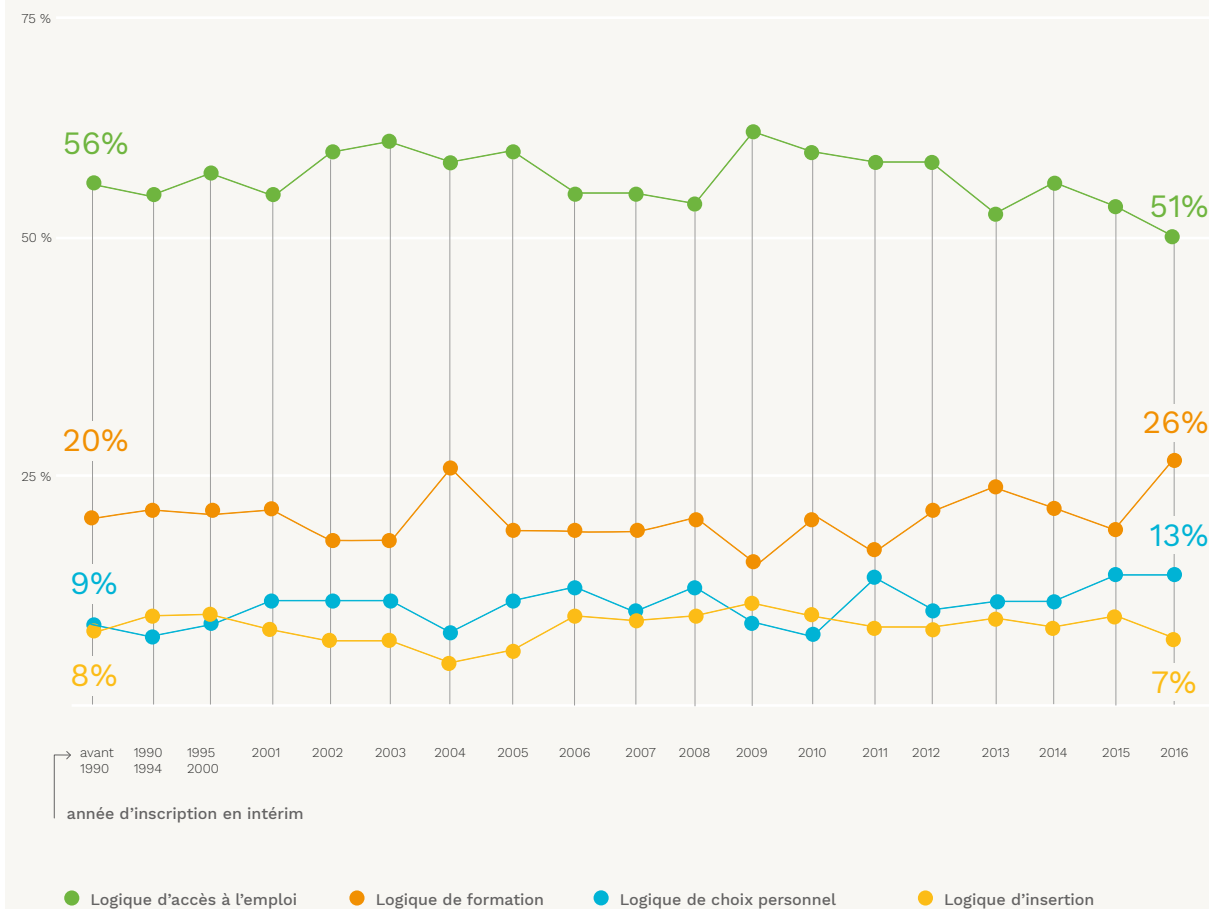
QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018



Les motivations basées sur la souplesse et la rapidité pour travailler et le besoin de se constituer des expériences sont les plus fréquentes. L'intérim s'impose dès lors comme une solution, une opportunité et une alternative parmi d'autres dans les parcours professionnels.

Cette représentation s'inscrit comme une tendance de fond quelle que soit la cohorte de nouveaux entrants observée. On notera néanmoins un léger recul de la logique d'accès à l'emploi auprès des nouveaux entrants 2016 / 2017 qui sera à confirmer à l'occasion de la prochaine édition.

Mathieu, 25 ans,

Voulait travailler seulement quand il le souhaitait.



« C'est quand même facile : si ça te déplaît tu peux partir rapidement. Puis quoi qu'il arrive ça dépanne bien et financièrement on gagne mieux. »

Rémi, 34 ans,

Est entré en intérim suite à un licenciement économique.

« L'intérim c'est bien !

Je peux faire différentes choses dans différents endroits : je peux chercher des ménages, un peu de tout et même travailler dans les usines. »

« L'intérim c'est un moyen utile pour passer la porte d'une entreprise. C'est comme un stage, à la fin vous pouvez trouver un CDI si vous faites vos preuves. »

Maëva, 20 ans,

Elle a choisi l'intérim pour entrer « en douceur » dans le monde du travail. Les missions courtes lui permettaient de diversifier ses expériences pour trouver sa voie.



« Le travail ne court pas les rues, il faut bien en trouver. Je n'avais aucune expérience et l'intérim m'a permis de trouver un travail rapidement. »

Patrick, 43 ans,

Est entré en intérim par nécessité.



Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN

Dans cette partie, les expériences professionnelles des nouveaux entrants et des intérimaires avec plus d'ancienneté sont comparées.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
depuis 2016
(première inscription en
intérim entre 2016 et 2017
en mission d'intérim en
mars 2017)



1 500
intérimaires en
mars 2017
(première inscription en
intérim avant 2016 ou entre
2016 et 2017, donc quelle que
soit l'ancienneté)



TEMPORALITÉ DE L'ENQUÊTE



Près d'un nouvel entrant sur deux a connu des périodes sans mission au cours de l'année alors qu'il souhaitait travailler...

QUESTION

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?

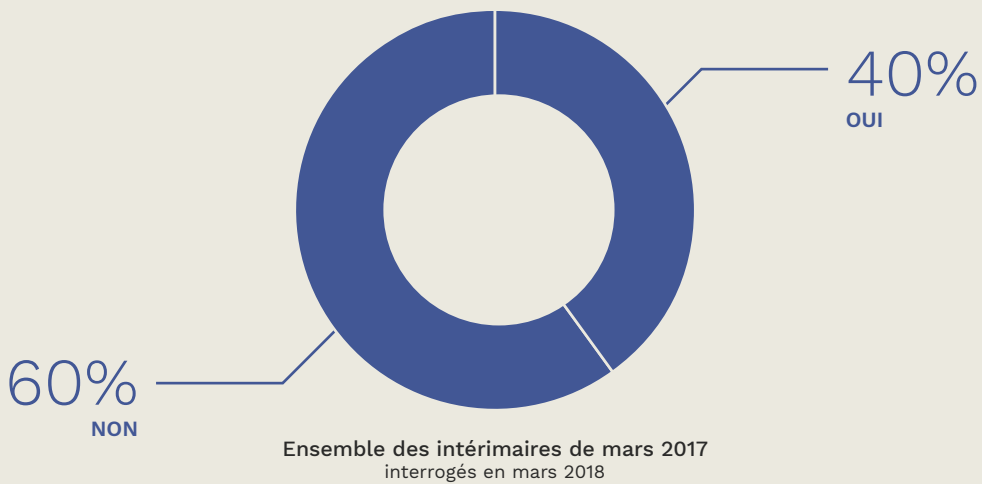
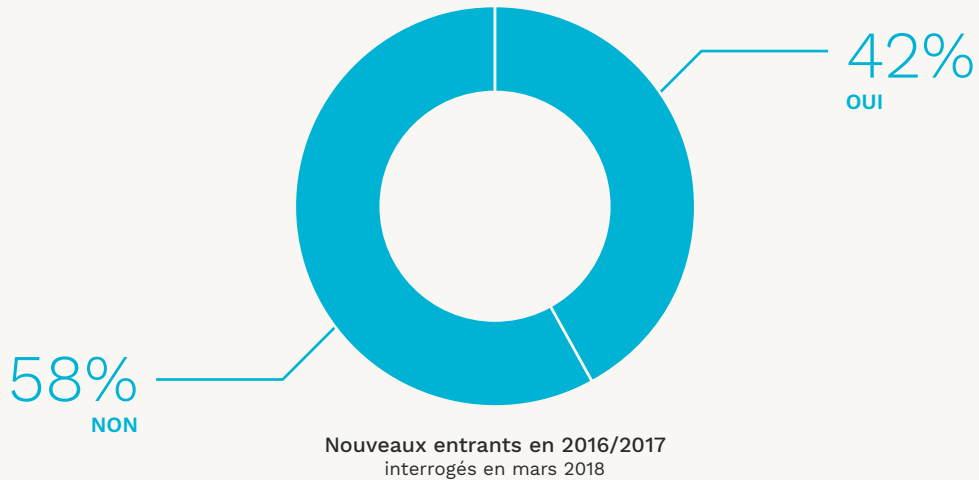
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



42%

des nouveaux entrants ont eu des périodes sans mission entre mars 2017 et mars 2018 alors qu'ils souhaitaient travailler.

Un score comparable à l'ensemble des intérimaires tout type d'ancienneté confondu.

On observe en revanche des différences majeures selon la qualification des intérimaires et le secteur d'exercice : les salariés intérimaires de l'hôtellerie restauration et ceux du BTP ont connu plus de périodes de pénurie de mission, ceux de l'industrie moins.

... et plus du tiers a été amené à refuser au moins une mission

QUESTION

Toujours au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?

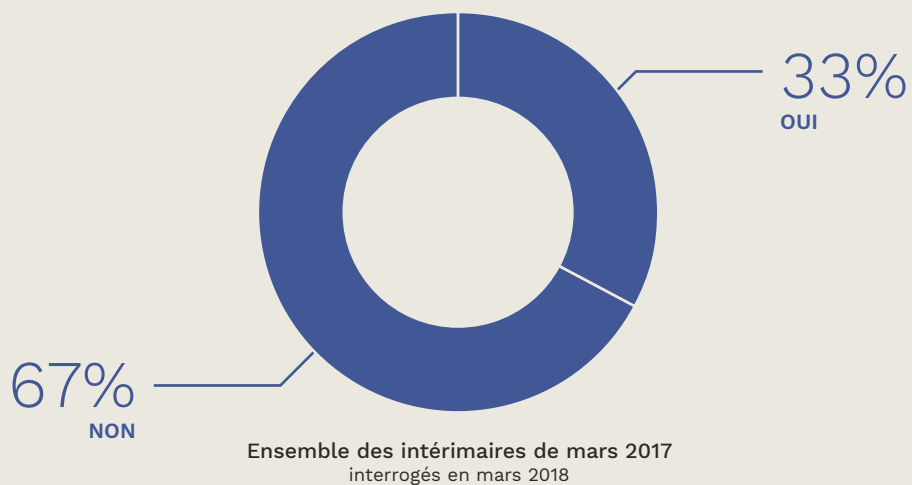
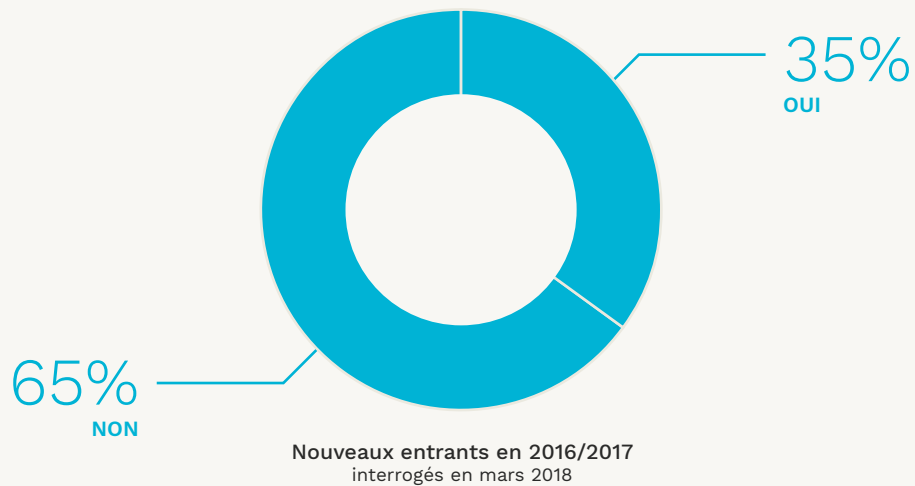
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



35%

des nouveaux entrants 2016/2017 ont été amenés à refuser au moins une mission au cours des 12 derniers mois.

+2 points

par rapport à l'ensemble des intérimaires tout type d'ancienneté confondu de mars 2017.



Adel, 50 ans
Chauffeur routier.



« Une fois en intérim, je n'ai pas eu de période creuse. Mon secteur n'est pas en crise et j'ai toujours pu trouver du travail en intérim. »

Maëva, 20 ans
En attente d'une nouvelle mission d'intérim.



« Il y a des missions que je ne peux pas accepter parce que je n'ai pas de permis. Je dois donc les refuser. »

Les raisons de ces refus portées avant tout par les caractéristiques des missions proposées

QUESTION

Parmi les raisons suivantes, laquelle ou lesquelles expliquent que vous ayez refusé une ou plusieurs missions d'intérim ?

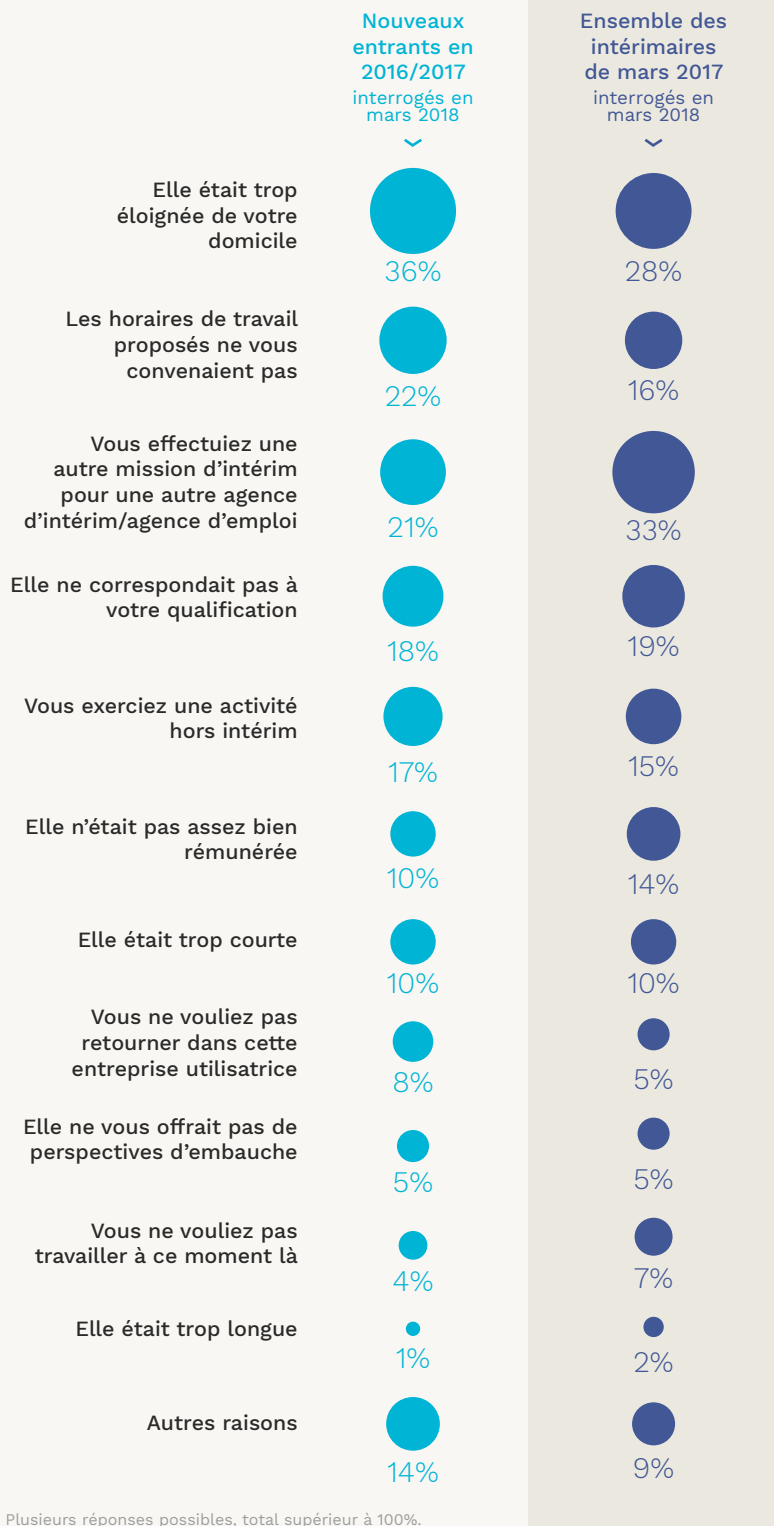
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



75%

Les refus de missions des nouveaux entrants s'expliquent en premier lieu par les **caractéristiques des missions proposées** (horaires, adéquation à la qualification, etc.) contre

66%

pour l'ensemble des intérimaires de mars 2017 interrogés en mars 2018.

A noter que l'éloignement du domicile semble être un frein, dénotant une problématique de mobilité chez les nouveaux entrants.

Par ailleurs

37%

des nouveaux entrants déclarent qu'ils étaient déjà en emploi contre

48%

de l'ensemble des intérimaires de mars 2017 interrogés en mars 2018.

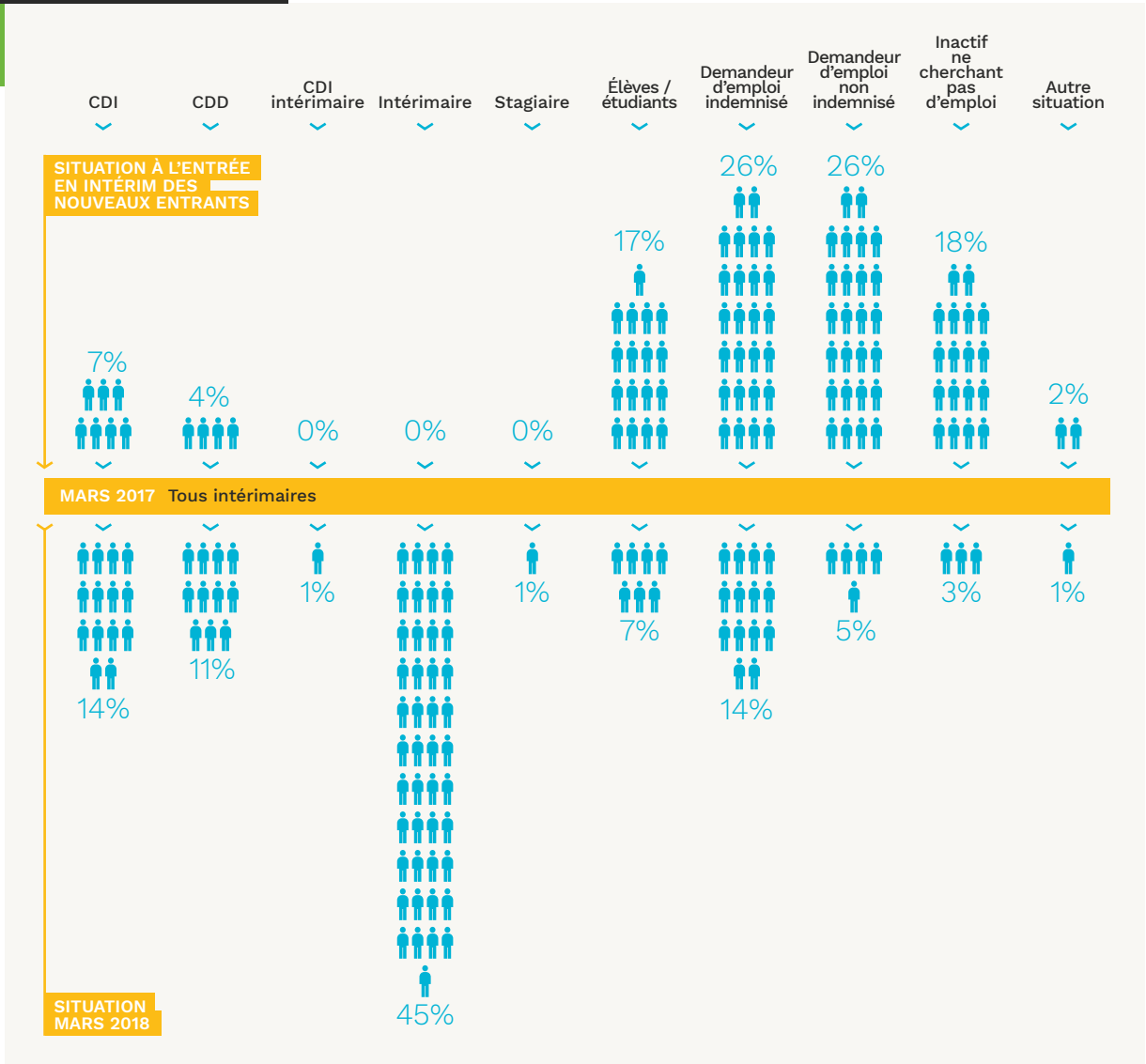
Sur 100 nouveaux entrants en 2016 / 2017, 25 étaient en CDI ou en CDD au cours du mois de mars 2018

Les trajectoires professionnelles des nouveaux entrants en 2016 / 2017

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● interimaire de mars 2017
entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



1/4

des nouveaux entrants sont en CDI ou en CDD 1 à 2 ans après leur passage en intérim.

45% est toujours intérimaire.

Proportion des demandeurs d'emploi :

52% à l'entrée en intérim.

19% 1 à 2 ans après le passage en intérim.

Au moment de l'inscription en intérim,

70% des nouveaux entrants étaient sans emploi.

71% sont en emploi 1 à 2 ans après le passage en intérim.

Des trajectoires professionnelles à 1 an comparables entre nouveaux entrants et intérimaires à ancienneté plus importante

QUESTION

Quelle est votre situation professionnelle actuellement (mars 2018) ?

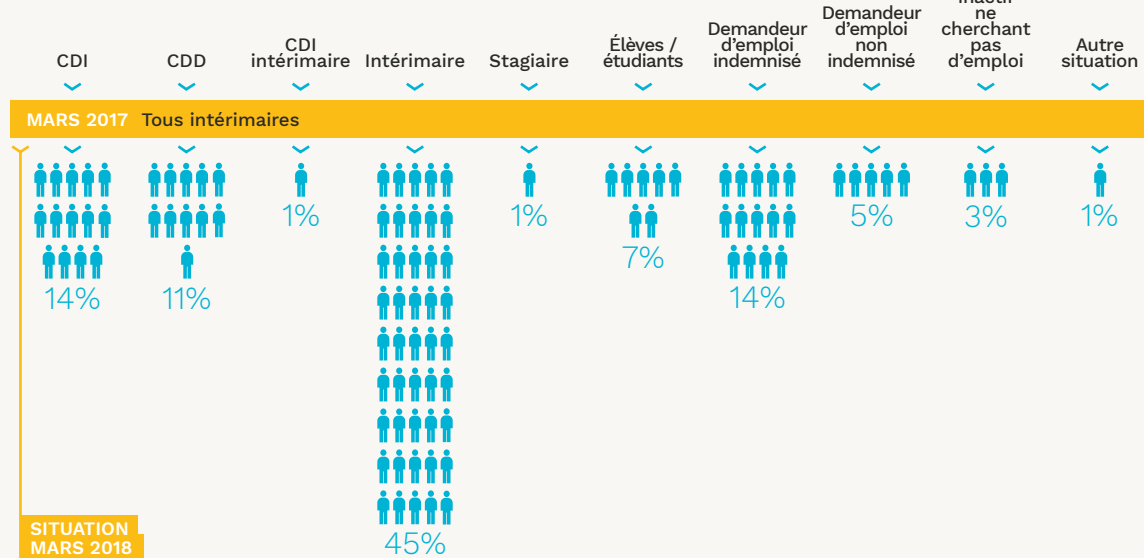
POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

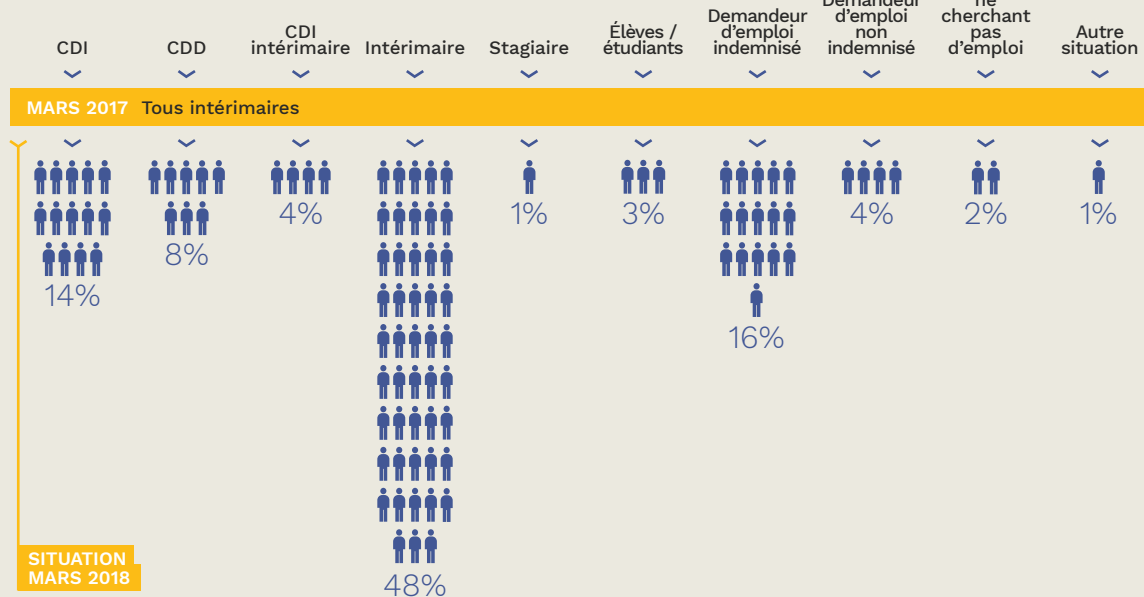
● intérimaires de mars 2017
entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



nouveaux entrants en 2016/2017



intérimaires de mars 2017



L'ancienneté dans l'intérim ne semble pas avoir un impact majeur sur les situations professionnelles de mars 2018.

En effet, toutes les personnes interrogées en mars 2017 qui étaient alors intérimaires présentent des parcours professionnels relativement comparables, qu'ils soient nouveaux entrants dans l'intérim ou avec une ancienneté plus grande.

Christophe, 45 ans
Aujourd'hui en CDI.



« Actuellement, je suis en CDI et c'est grâce à une mission trouvée par mon agence que j'ai trouvé ce poste. »

Sylvie, 42 ans
Toujours en mission d'intérim.



« J'ai fait quelques missions d'intérim pour gagner un peu d'argent mais en ce moment je suis sans emploi dans l'attente de passer mon concours. »

« J'aimerais trouver un CDI dans l'accueil mais pour le moment j'enchaîne les missions d'intérim. »

Nathan, 26 ans
Actuellement sans emploi dans l'attente de son concours.



« Je suis actuellement sans emploi et cela fait plusieurs semaines que je suis en attente d'une mission. »

Maëva, 20 ans
Actuellement sans emploi.



Les entreprises utilisatrices sont de plus en plus force de proposition d'autres formes de contrat

QUESTION

Dans le cadre de vos différentes missions, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'une entreprise utilisatrice vous propose...

POPULATION ▶

nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2016/2017
 en mission d'intérim : mars 2017
 interrogés : mars 2018

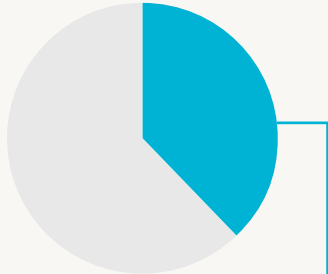
interimaires de mars 2017
 entrée en intérim : entre 1990 et 2016
 en mission d'intérim : mars 2016
 interrogés : mars 2018



Nouveaux entrants en 2016/2017

38%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices



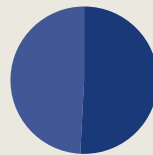
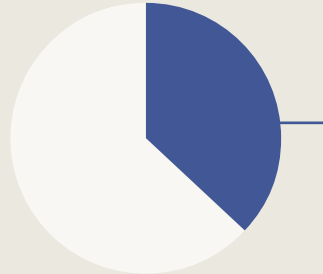
55%

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

Intérimaires de mars 2017

37%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices (+4pts par rapport à 2016)



51%

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

38%

des nouveaux entrants se sont vus proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices :

21%
un CDI

18%
un CDD

7%
un autre contrat (hors intérim).

37%

des intérimaires de mars 2017 interrogés en mars 2018 se sont vus proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices :

23%
un CDI

17%
un CDD

7%
un autre contrat (hors intérim).

Environ 1/4 des intérimaires se voient proposer un autre type de contrat par les agences d'emploi

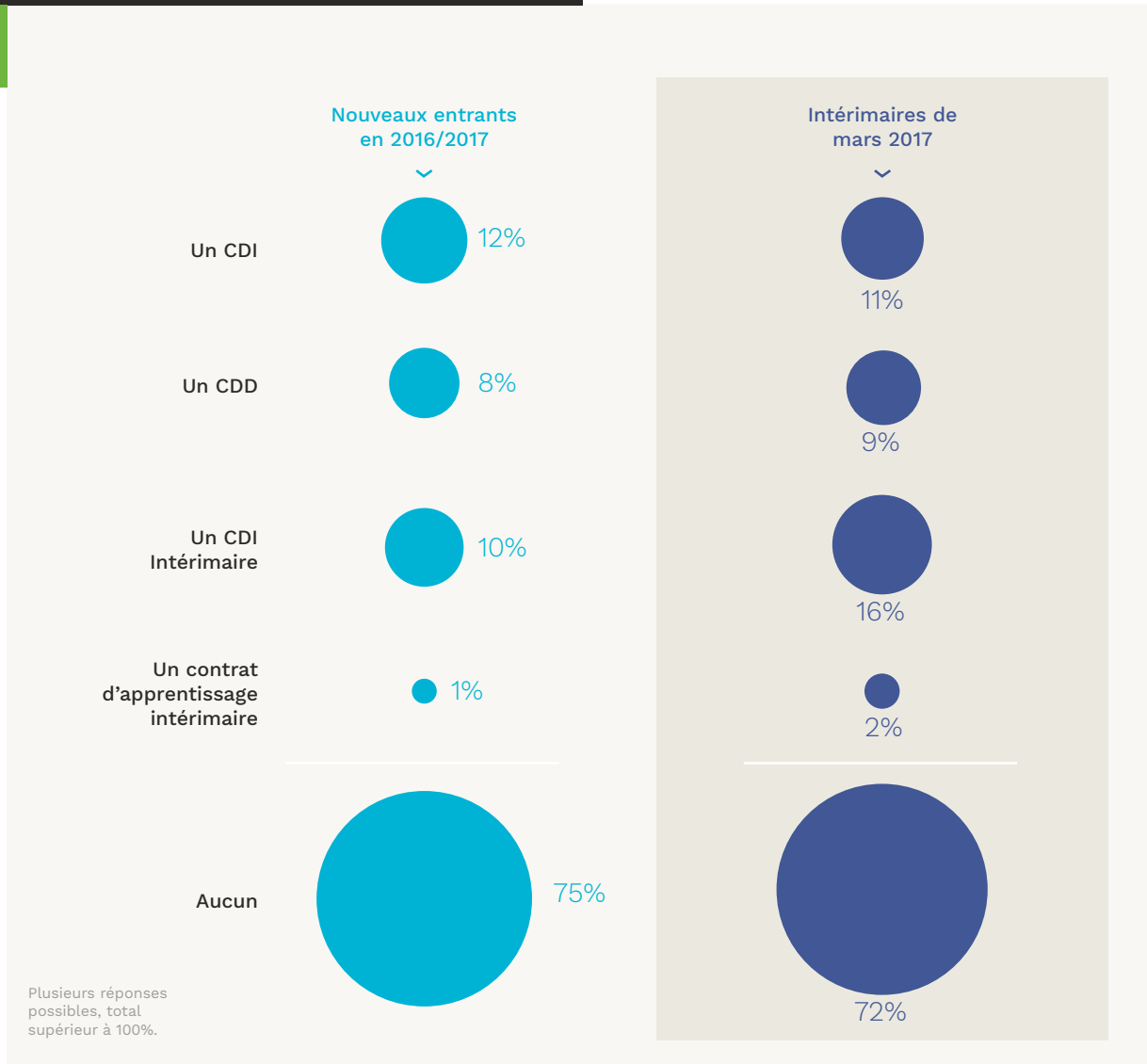
QUESTION

Toujours au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'une agence d'intérim / agence d'emploi vous propose...

POPULATION

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017
entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



25%

des nouveaux entrants se sont vu proposer une autre forme de contrat par les agences d'emploi :

12%

un CDI

8%

un CDD

10%

déclarent avoir eu une proposition de CDI intérimaire par une agence d'emploi.

16%

pour tous les intérimaires quelle que soit l'ancienneté

Des sorties de l'intérim avant tout liées à des considérations personnelles (davantage pour les nouveaux entrants)

QUESTION

Pour quelles raisons n'êtes-vous plus intérimaire. Est-ce parce que...?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2016/2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2018

● intérimaires de mars 2017

entrée en intérim : entre 1990 et 2016
en mission d'intérim : mars 2016
interrogés : mars 2018



Nouveaux entrants en 2016/2017



Vous avez un autre projet personnel



41%

On ne vous propose plus de missions d'intérim



30%

Vous recherchez un CDI ou un CDD



18%

Les caractéristiques des missions proposées n'étaient pas intéressantes



11%

Vous vouliez prendre des vacances



10%

Vous ne voulez plus travailler en intérim



10%

Autres raisons



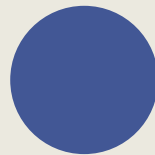
27%

NSP

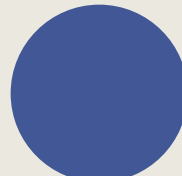


1%

Intérimaires de mars 2017



30%



43%



25%



12%



7%



10%



18%



1%



Une majorité (relative) des nouveaux entrants en 2016/2017 ne sont plus intérimaires au mois de mars 2018 essentiellement pour des **raisons personnelles** :

41%

pour un autre projet personnel

10%

pour des vacances.

30%

évoquent quant à eux une pénurie de propositions de missions

11%

les caractéristiques de la mission.

L'ensemble des intérimaires de mars 2017 évoquent quant à eux davantage **les pénuries de mission** (43% / +13pts).

